



MISE AU POINT

Depuis le début des réunions de synthèse, pas une semaine ne passe sans que des agents roulement viennent nous demander des explications.

Il circule en effet l'idée selon laquelle l'absence d'évolution sur leur rythme de travail, notamment la question du matin-nuit évoquée au point 33 du protocole d'accord d'Incarville, serait due au blocage des organisations syndicales, et en particulier de FO Justice, qui refuserait toute avancée.

Si cela est réellement affirmé de cette manière, alors il s'agit d'une présentation partielle et orientée de la réalité. ET SES CONSEQUENCES SONT GRAVES.

UNE TENTATIVE D'OPPOSER LES PERSONNELS

À force de désigner des responsables, certains cherchent à faire croire que les organisations syndicales seraient le problème... et que les agents de brigade seraient des privilégiés méprisant leurs collègues du roulement.

Il n'en fallait pas davantage pour envenimer un climat déjà profondément dégradé.

Mais la réalité est ailleurs.

Si le climat est délétère, c'est avant tout à cause :

- De la surpopulation pénale,
- Des 24 agents manquants à l'organigramme de référence,
- Des procédures disciplinaires nombreuses,
- Et de la sécurisation catastrophique du domaine de Lille-Annœullin, où l'on livre, projette et pénètre comme dans un moulin.

Voilà la réalité du terrain.

Pas un prétendu confort des uns contre les autres.

CE QUI A DÉJÀ ÉTÉ TENTÉ (ET REFUSÉ)

Depuis plus de douze ans, les organisations syndicales, toutes confondues, ont formulé des propositions d'organisation de service.

Aucune n'a abouti.

Même un groupe de travail réuni avant le drame d'Incarville, associant la direction actuelle, le service des agents, le DIOS et les organisations syndicales, n'a pas permis de dégager une solution viable.



LE CONSTAT A ÉTÉ CLAIR : SANS EFFECTIFS SUPPLÉMENTAIRES, TOUTE AMÉLIORATION SE FERAIT AU DÉTRIMENT D'AU MOINS UNE BRIGADE.

LA POSITION DE FO JUSTICE

FO Justice n'a jamais refusé par principe la réflexion sur la fin du matin-nuit.

Ce que FO Justice refuse, c'est d'améliorer une situation en en sacrifiant une autre.

Qui peut décider qu'une brigade doit être détruite pour en sauver une autre ?

Où est l'équité ?

Où est la justice sociale ?



Notre position est limpide :

Oui à la fin du matin-nuit.

Oui à l'amélioration du rythme des agents roulement.

Non à une réforme faite sur le dos d'une brigade ou d'un service.

FO Justice exige une refonte complète : brigades, postes fixes et organisation globale du service.

Et si une proposition viable émerge, elle devra être soumise au vote de l'ensemble des personnels. C'est leur choix qui guidera notre position en instance.

FO JUSTICE NE DÉCIDE PAS SEULE

À ceux qui tenteraient de faire croire que FO Justice ferait la pluie et le beau temps à Annœullin, rappelons une évidence :

FO Justice dispose de 2 sièges.

Il y en a 5 au total.

Les mathématiques ne mentent pas.

FO JUSTICE N'A JAMAIS OUBLIÉ LES AGENTS ROULEMENT

Un agent roulement faisait partie des représentants FO Justice désignés aux instances locales après les dernières élections.

Tout le monde ne peut pas en dire autant.

Les agents roulement ont toujours été au cœur de nos préoccupations, au même titre que l'ensemble des personnels.

LA RESPONSABILITÉ N'EST PAS À CHERCHER DU CÔTÉ DES PERSONNELS

FO Justice n'a pas à porter la responsabilité :

- Des choix de l'administration,
- Des sous-effectifs chroniques,
- Ni des positions des autres organisations syndicales.

Notre rôle est d'améliorer les conditions de travail, mais pas à n'importe quel prix et pas sans garanties.

FO Justice ne prétend pas réorganiser seule le CP Lille-Annœullin.

Cela ne pourra être que le fruit d'une expression collective.

RESPECT AUX PERSONNELS

FO Justice salue l'engagement des personnels qui explosent les heures supplémentaires, encaissent les rappels à répétition et font tenir un établissement que l'Administration pénitentiaire est incapable d'abonder en effectifs suffisants.

Une administration capable de multiplier les comparutions devant les magistrats...

Mais incapable de garantir la sécurité de ses personnels dans leur propre outil de travail.

FO Justice refuse que l'attention soit détournée des véritables problèmes : effectifs, sécurité, conditions de travail, organisation globale.

